



**AUTORISATION DE TRAVAUX
AVEC OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
ET ARRETE DE POLICE DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT
13 rue Neuve**

LE MAIRE

Vu la demande en date du 7 juillet 2025 par laquelle M. MICHELIN pour le compte de l'entreprise SAS Michelin demande l'autorisation d'occuper le domaine public, rue entre deux âges pour des travaux de réfection de la façade 18 rue Neuve.

Vu le code de la voirie routière,

Vu le code des collectivités territoriales

Vu le code rural

Vu la loi 82-213 du 02/03/1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la loi 82-623 du 22/07/1982 et par la loi 83-8 du 07/01/1983.

ARRETE

ARTICLE 1 : AUTORISATION

Le bénéficiaire est autorisé à occuper le domaine public, rue entre deux âges en face du 18 rue de la Modure du 15 juillet 2025 au 1^{er} août 2025 de 07 heures à 18 heures.

ARTICLE 2 : PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

STATIONNEMENT :

Le stationnement sera interdit rue entre deux âges en face du 18 rue de la Modure du 15 juillet 2025 au 1^{er} août 2025 de 07 heures à 18 heures.

CIRCULATION :

La circulation sera interdite rue entre deux âges en face du 18 rue de la Modure du 15 juillet 2025 au 1^{er} août 2025 de 07 heures à 18 heures.

ARTICLE 3 : DUREE

La présente autorisation est accordée pour une durée de 15 jours, du 15 juillet 2025 au 1^{er} août 2025.

ARTICLE 4 : SECURITE ET SIGNALISATION DE CHANTIER

Le bénéficiaire devra signaler son chantier conformément à la réglementation en vigueur.

ARTICLE 5 : RESPONSABILITE

Cette autorisation est délivrée à titre personnel et ne peut être cédée.

Son titulaire est responsable tant vis à vis de la collectivité représentée par le signataire que vis à vis des tiers, des accidents de toute nature qui pourraient résulter de la réalisation de ses travaux ou de l'installation de ses biens mobiliers.

ARTICLE 6 : COMMUNICATION

Copie du présent arrêté sera adressée pour exécution à :

- M. le commandant de la gendarmerie de Saint-Genest-Malifaux
- M. le Préfet
- L'entreprise SAS Michelin
- M. le Chef de centre du CIS de Saint Julien Molin Molette

Fait à St-Julien-Molin-Molette,

Le 08 juillet 2025

La Maire

Céline ELIE

